

Première commune de l'Essonne par son activité économique, Massy est idéalement située au cœur d'un pôle scientifique à 10 minutes d'Orly. Desservie par deux autoroutes, deux gares, reliées par le TGV aux grandes capitales françaises et européennes, elle accueille 1400 entreprises. Son dynamisme s'appuie aussi sur une vie sportive et culturelle dense. Fortement engagée dans une politique de développement durable, avec près de 140 hectares d'espaces verts à la disposition de plus de 43 778 habitants, Massy est une ville où il fait bon vivre comme travailler.

MISSIONS

Sous la responsabilité du chef de l'atelier électricité, intégré à une équipe de 5 électriciens, vous effectuez les travaux de mise en conformité, de dépannage et de maintenance sur tous les appareils et installations électriques basse tension des bâtiments. Vous installez les appareils et les assurez leur mise en service, vous assurez l'installation et la permanence de certaines sonorisations.

Vous êtes en charge de :

- Effectuer des travaux de dépannage et de maintenance sur les réseaux et équipements en courant faible et sur les installations en courant fort.
- Créer des installations électriques complètes
- Créer des installations courant faible (visiophone, alarme, etc...)
- Préparer et réaliser les installations nécessaires lors d'évènements organisés sur la ville (ex : festival du cirque, fêtes diverses,...)
- Installer et contrôler des sonorisations (ex : réunions quartier, fêtes diverses)
- Effectuer du relamping spécifique (ex gymnase, piscine,...)
- Accompagner les visites de bureau de contrôle et procéder aux travaux de levées de réserves
- Appliquer et vérifier les règles de sécurité relatives aux installations électriques dans les ERP (dont écoles, crèches, etc...) et les milieux humides

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ✓ CAP minimum exigé et expérience de 5 ans souhaitée
- ✓ Permis B indispensable,
- ✓ Disponibilité, rigueur, sens du service public et bon esprit d'équipe
- ✓ Respect du matériel.
- ✓ Diplomatie
- ✓ Discrétion (Respect du devoir de réserve)

Horaires : 35h hebdomadaires

Certains chantiers événementiels peuvent occasionnellement exiger des dépassements d'horaires, travail de nuit ou les week-ends.

Rémunération : Selon grilles statutaires

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, à l'attention de Monsieur le Sénateur-Maire, Direction des Ressources Humaines, 1 avenue du Général De Gaulle BP 20101 - 91305 Massy ou à drh@mairie-massy.fr